

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT**  
(Loire – Auvergne-Rhône-Alpes - 16 communes – 15500 habitants)

Recrute un/une

**Instructeur des Autorisations du Droit des Sols (ADS)**  
par voie statutaire

**Missions :**

D'une manière générale :

- Instruction des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- Assistance et conseil auprès des élus en matière d'urbanisme ;
- Développement et animation des partenariats et réseaux professionnels ;
- Gestion administrative et budgétaire du service ADS ;

**Sur l'instruction des autorisations d'urbanisme :**

- Instruction des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme y compris accessibilité ;
- Notes juridiques auprès des élus sur l'urbanisme,
- Suivre l'évolution de la réglementation (veille juridique) ;
- Rédiger des actes de procédures et des décisions administratives ;
- Gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme ;
- Formuler des propositions dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme ;
- Gérer la fiscalité en fonction des autorisations délivrées ;
- Assister les élus dans la gestion des contentieux administratifs (Rédaction de procès-verbaux, mises en demeure, rédaction de mémoires en défense ;
- Réaliser le suivi statistique (SITADEL) ;
- Assister les élus pour le contrôle de la régularité et la conformité des constructions et des aménagements réalisés ;
- Formations et aides aux secrétaires de mairie :
  - droit de l'urbanisme.
  - logiciel SIG.
- Accompagnement des communes dans la dématérialisation de la transmission des actes

**Profil souhaité**

Formation supérieure dans les domaines du droit public, de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'immobilier et du développement territorial.

Expérience avérée dans ce type de poste.

Connaissances de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales et établissements publics.

Maîtrise du droit public, des finances publiques, des marchés publics, du code de l'urbanisme, du code de l'environnement, de la conduite de projet.

Maîtrise indispensable des outils informatiques.

Bonnes capacités rédactionnelles et capacité d'analyse.

Sens du service public, des responsabilités, des relations publiques, du dialogue avec les acteurs techniques et politiques, de la négociation.

Dynamisme.

Réactivité, rigueur, et organisation.

Autonomie et polyvalence.

Grande disponibilité.

Esprit d'équipe, qualités relationnelles et de négociation.

**Informations complémentaires :** Recrutement par voie statutaire ou par voie de détachement ou de mutation, sur la base d'un équivalent temps plein

Rémunération statutaire avec régime indemnitaire selon cotation du poste + CNAS

**Poste à pourvoir le :** 1<sup>er</sup> avril 2021

**Merci d'adresser lettre de motivation et CV au plus tard le Vendredi 19 mars 2021 à :**

Monsieur le Président – Communauté de Communes des Monts du Pilat,

sur l'adresse suivante : [nparrot@cc-montsdupilat.fr](mailto:nparrot@cc-montsdupilat.fr)

Et en précisant dans l'objet : ADS – candidature (Nom-Prénom)